

Montigny

notre commune

LE JOURNAL - 403 - NOVEMBRE 2024



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



VENDREDI 29 NOVEMBRE

**Marchons contre les violences
faites aux femmes !**

#MontignyAvecElles



Ville de
Montigny
Lès Corneilles



PLAINE DES COPISTES

Les travaux de la ferme pédagogique sont lancés ! Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny, et Casimir Pierrot, adjoint en charge de l'Agenda 21, de l'atlas de la biodiversité, de la ferme pédagogique et des technologies de l'information, ont inauguré l'arrivée des premiers engins de terrassement de l'entreprise Jan-TP, le 15 octobre dernier sur la plaine des Copistes. La ferme pédagogique et la maison de la nature ouvriront en juin 2025, avec une soixantaine d'animaux.



BOÎTES À GRAINES

Idée citoyenne issue du budget participatif 2023-2024, quatre boîtes à graines viennent d'être installées à l'entrée des jardins familiaux (avenue des Francs, parc Launay, rue Auguste-Renoir et rue Lucien Boxstaël). Le principe ? Les jardiniers ont la possibilité de partager leurs graines ou bulbes à d'autres jardiniers. Si vous avez la main verte, n'hésitez pas à vous servir et à apporter à votre tour de nouvelles semences !



RUE DE CORMEILLES

Les travaux de rénovation de la rue de Cormeilles se poursuivent. Les trottoirs seront réalisés lorsque les derniers raccordements seront effectués par les différents intervenants, aux alentours de la fin novembre. Le petit parking situé au n°5 de la rue sera prochainement accessible. A l'angle de la rue de Verdun, le trottoir est en cours d'élargissement et un espace végétal sera aménagé.



RUE DE CONFLANS

L'entreprise Veolia est intervenue en octobre rue de Conflans, au pied de la passerelle Aimé-Césaire qui surplombe l'A15, pour réparer une fuite d'eau survenue sur une conduite souterraine.



BOIS DES COPISTES

A proximité de l'aire de jeux des Copistes, une zone a été aménagée par le service des espaces verts pour permettre aux classes des écoles, notamment celles de l'école Yves-Coppens, de faire ponctuellement classe dehors. Les propriétaires de chiens sont priés de respecter cette zone en ramassant les excréments de leurs animaux, ce qui est obligatoire dans tous les espaces publics, y compris les parcs et bois de la commune. Tout maître qui ne ramasse pas les déjections de son animal fera l'objet d'une amende de 135€.

TRAVAUX À VENIR

→ Rue Pierre-Curie

Les trottoirs de la rue seront rénovés au cours du mois de novembre. Les travaux seront menés sur demi-chaussée, avec mise en place d'un alternat.

→ Quartier Lalanne

Dans la continuité du réaménagement du quartier, des plantations d'arbres se dérouleront entre le 15 novembre et fin décembre rues Lucien-Boxstaël et Claude-Duhamel. Pendant cette période, le stationnement sera interdit dans les deux rues et la circulation interdite de 9h à 17h.

→ Rue du Bel-Air

L'enrobé de la rue du Bel-Air sera rénové dans les prochains jours.





Édito

Jean-Noël Carpentier,
votre maire

COMBATTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La lutte contre les violences faites aux femmes doit être au cœur de l'action publique. C'est un enjeu essentiel.

Cela nécessite des actions à la fois nationales et locales. À Montigny, nous ne ménageons aucun effort pour sensibiliser et mobiliser la population autour de cet impératif.

Les chiffres sont alarmants : chaque année en moyenne, en France, environ 321 000 femmes âgées de 18 à 74 ans sont victimes de violences physiques, sexuelles et/ou psychologiques infligées par un conjoint ou un ex-conjoint.

En 2023, 135 féminicides ont été recensés.

Ces données rappellent la gravité de la situation et la nécessité de notre engagement collectif. Il est de notre responsabilité, en tant que citoyens, de prendre fermement position et d'agir pour mettre un terme à ces drames trop souvent passés sous silence. Nous devons protéger les femmes et dénoncer leurs agresseurs.

Dans cette optique, nous sommes fiers de notre partenariat avec la Police Nationale, un allié essentiel dans cette lutte. Au commissariat d'Ermont, un accueil spécifique et attentif est proposé aux femmes victimes de violence, facilitant le dépôt de plainte et offrant un soutien adapté. Cet engagement au quotidien permet non seulement de sécuriser les victimes, mais aussi de renforcer la confiance de tous en l'institution.

Enfin, le vendredi 29 novembre prochain, je vous invite à participer à la grande marche citoyenne, en compagnie de notre marraine Amélie Étasse. À partir de 19h, place Lucy, nous marcherons ensemble pour réaffirmer notre refus de toute forme de violence et notre engagement pour une ville plus sûre, plus unie et plus solidaire.

SOMMAIRE

2

AMÉNAGEMENTS

Travaux de la ferme pédagogique, boîtes à graines, rue de Cormeilles...

4

RETOUR SUR

Octobre rose, inauguration de la crèche des Mirabelles, ouverture de la Micro-Folie, Anne Roumanoff à Picasso...

5

BIODIVERSITÉ

Halte aux pigeons !

6

ACTUALITÉS

Le nouveau budget participatif est lancé

7, 10

DOSSIER

Tous unis contre les violences faites aux femmes

11

VIE ASSOCIATIVE

Femmes du Parisis, Bunx... Deux nouvelles associations ignymontaines

12

ÇA BOUGE

Maëva en concert en profit du Téléthon, Un p'tit truc en plus à Picasso avec une comédienne du film !

13

HISTOIRE

Il était une fois... Lucy

14

TRIBUNES

15

A SAVOIR

Permanences addictions, éclairage public, mutuelle santé...

N° 403 Novembre 2024

Montigny notre commune, journal d'informations municipales et locales de Montigny-lès-Cormeilles, 8, rue Alfred-de-Vigny 95370 Montigny-lès-Cormeilles, Tél. : 01 39 31 38 20.

Mail : communication@ville-montigny95.fr
Directeur de la publication : Jean-Noël Carpentier
Rédacteur en chef : Charles Centofanti
Rédaction : Claire Simiana, Delphine Boussam, Alexis Chartier,

Photographies : Service Communication, Exécution graphique :

Amandine Girard - ag-graph@live.fr
Fabrication : imprimerie RAS 01 39 33 01 01
Tirage : 9800 exemplaires

RETOUR EN IMAGES



L'espace Corot se dote d'un musée numérique

Une « micro-folie », c'est le nom du nouveau musée numérique, qui a été inauguré par Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny, le 28 septembre dernier Espace Corot, en présence de plusieurs élus et habitants de la Ville, de Lucie Boulanger, secrétaire générale adjointe de la préfecture du Val d'Oise et de l'artiste Pikxl. Ouvert à tous, ce nouvel équipement est accessible gratuitement (en période d'exposition) les mercredis, samedis et dimanches de 15h à 18h.



Anne Roumanoff à Picasso

L'humoriste Anne Roumanoff était sur les planches du Centre culturel Picasso, le 6 octobre dernier avec son spectacle « L'expérience de la vie ». Un premier temps fort de la nouvelle saison culturelle !



Voyage au cœur du sein parvis Picasso

Dans le cadre d'octobre rose, la Ville a organisé le 18 octobre dernier parvis Picasso, une journée de sensibilisation et d'information sur le cancer du sein et l'importance du dépistage précoce, avec notamment l'installation d'un village rose et d'une poitrine géante.



Une journée sport, santé et emploi

Une vingtaine de jeunes en insertion ont participé à la journée « Sport, santé, emploi » organisée par le service jeunesse de la Ville et ses partenaires, le 4 octobre dernier Espace Léonard-de-Vinci. Au programme : la découverte d'activités sportives, la participation à des ateliers ludiques de prévention aux addictions. Dix jeunes ont aussi fait un bilan de compétences à travers le jeu vidéo. Une expérience nouvelle qui leur a permis de gagner en confiance.



La crèche des Mirabelles inaugurée

Le 18 octobre dernier, Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny, Annie Toussaint, adjointe en charge de la petite enfance et le personnel de l'établissement, ont inauguré la crèche La Maison Bleue, à l'angle de l'avenue des Frances et de la rue Simone-de-Beauvoir. La crèche compte 33 berceaux, dont 22 réservés par la Ville.



Retrouvez dans cette page, les initiatives de la Ville en faveur de la nature et de la biodiversité.

En tant qu'habitants de la commune, vous pouvez y contribuer, grâce notamment aux aides au verdissement mises en place par la municipalité (retrouvez les sur montigny95.fr, rubrique *En un clic, Ville nature*).



3 bonnes raisons de ne pas nourrir les pigeons

Malgré les campagnes d'affichage menées régulièrement par la Ville pour interpeller sur les jets par les fenêtres et les dépôts sauvages notamment d'aliments, de trop nombreuses incivilités sont encore constatées. Résultat : votre cadre de vie s'en retrouve dégradé et les nuisibles prolifèrent. Voici pourquoi il ne faut en aucun cas donner à manger aux pigeons.



→ Les rats prolifèrent

Vous croyez faire une bonne action en jetant vos miettes et restes de pain par la fenêtre, dans les parcs ou encore les espaces verts de la ville ? Grossière erreur : ce geste crée de l'insalubrité en attirant les nuisibles, tels que les rats et autres rongeurs vecteurs de maladies, pour qui toute nourriture est une aubaine.

→ Les nuisances se multiplient

Le nombre de pigeons biset, largement majoritaire, mais aussi de pigeons ramiers, à la carrure plus imposante, est en hausse régulière à Montigny comme dans beaucoup de villes. Malgré les opérations de capture menées par les bailleurs sociaux, c'est un problème pour la collectivité. Outre les roucoulements qui peuvent être incommodants lorsque l'on vit à proximité d'une colonie de pigeons, ces derniers génèrent des fientes. Leur acidité cause d'importants dégâts sur les façades de bâtiments et la peinture des véhicules lorsque vous stationnez sous des arbres.

→ Les autres oiseaux déclinent

À la base granivore, le pigeon domestique s'est progressivement adapté pour devenir aujourd'hui omnivore. Il vit en moyenne 6 ans à l'état sauvage mais parfois jusqu'à une dizaine d'années. À raison de trois couvées par an et de deux œufs pondus en moyenne par jour, l'espèce prolifère rapidement. Leur essor empêche les espèces d'oiseaux plus fragiles de nidifier.



Nourrir les pigeons est interdit par la loi !

Il est interdit par l'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental, « de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevvenus tels, notamment les chats et les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours et autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage et d'attirer les rongeurs. La même interdiction peut s'appliquer dans les jardins, parcs, voies et promenades lorsque cette pratique favorise la multiplication des animaux errants ou sauvages et risque de compromettre les parterres et plantations. » L'abandon de déchets sur la voie publique constitue par ailleurs une infraction de 3e classe dans le code pénal (article R.634-2 du Code Pénal). Concrètement, vous risquez une amende d'un montant pouvant aller jusqu'à 135€ pour un jet par les fenêtres et jusqu'à 450€ pour jet de nourriture aux animaux.

Célébrons ensemble la 20^{ème} édition de la fête interculturelle

Dimanche 6 avril 2025, le collectif de bénévoles ignymontains et la Ville vous attendent nombreux pour célébrer deux décennies de rencontres, de partages et de convivialité. Pour préparer au mieux ce moment et commencer à réfléchir ensemble à cette journée, nous vous invitons à nous rejoindre pour un premier contact, le 16 novembre prochain. « *La fête interculturelle est organisée pour et par les habitants* », insiste Adélaïde Hamiti, adjointe au maire en charge des associations et du vivre-ensemble. Tous les ans, une vingtaine de pays s'associent à l'initiative. Car la fête interculturelle est avant tout, comme son nom l'indique, l'occasion de faire la fête ensemble quel que soit son pays d'origine, son âge ou encore sa culture, par le biais de chants, de danses et de dégustations culinaires.

Envie de participer aux préparatifs de cette grande fête ?

Rendez-vous samedi 16 novembre de 10h30 à 11h30, à l'Atelier (derrière la Poste et face au square Van-Gogh).



La chorale crée du lien entre les seniors

Vous êtes retraité(e)s et vous aimez chanter ? Pour la 2^e année, la Ville met en place une chorale, qui se réunit chaque mardi après-midi de 14h à 16h, salle Max-Pol-Fouchet au sein de l'école municipale de musique, de théâtre et de danse. Ce mardi 8 octobre, une vingtaine de participants sont réunis en cercle autour de Guillaume Guidec, professeur de chant, de guitare et de piano. La séance débute par une série d'exercices pour échauffer les cordes vocales. « *N'hésitez pas à projeter le son plus loin que le mur derrière moi et à bien contracter votre ceinture abdominale* », insiste Guillaume Guidec, « *évittez de baisser la tête quand vous chantez dans les graves, ça coupe l'air* ». Après quelques minutes, il lance la musique et tout le monde se met à chanter avec entrain, au son de « *Couleur café* » de Serge Gainsbourg. Jacqueline fait partie des élèves mordus : « *j'ai déjà chanté dans la chorale l'an dernier, ça me fait un bien fou, c'est comme danser !* » Pour Lilliane, c'est la première fois, mais le même enthousiasme : « *lors des sorties organisées par le service retraités, des amies m'ont incitée à venir. Je suis ici pour m'amuser et découvrir.* » « *J'ai déjà fait partie d'une chorale il y a très longtemps, au lycée, et dès que je peux chanter je chante. J'invite vraiment les retraités qui hésiteraient à nous rejoindre, c'est un moment agréable avec des gens sympathiques* », ajoute Bernadette. La chorale participera au banquet de Noël, organisé samedi 14 décembre à 12h, espace Léonard-de-Vinci. L'occasion de découvrir ce joyeux collectif et, si vous en avez envie, de le rejoindre !

Infos et inscriptions auprès du service Retraités au 01 30 26 30 26 (tarif : 3,30€/séance).



LE BUDGET PARTICIPATIF

BUDGET PARTICIPATIF : à vos idées !

Vous avez une ou plusieurs idées innovantes pour la commune ? Votre projet a une visée collective et n'entraînerait pas de frais réguliers importants ? **Vous avez jusqu'au 15 novembre prochain pour soumettre vos idées sur le site de la Ville.** Ces dernières seront ensuite étudiées en commission par huit habitants tirés au sort, puis les projets retenus seront annoncés par M. le maire en 2025. Doté d'un budget annuel de 150 000€ maximum, le budget participatif a été mis en place en 2020 et permet à tous les habitants (hors associations ou collectifs déjà constitués) de participer à la fabrique de la ville. Le règlement et les dernières réalisations du budget participatif sont consultables sur montigny95.fr (rubrique « en un clic »).

#MontignyAvecElles



Questions à

Monique Lamoureux,

adjointe au maire aux affaires sociales, solidarité, prévention, santé et lutte contre les violences intrafamiliales

Pourquoi cette mobilisation chaque année sur ce sujet des violences conjugales ?

Harcèlement, insultes, violences psychologiques, physiques ou sexuelles... L'actualité nous montre malheureusement que les violences à l'égard des femmes sont multiples. Il faut les combattre avec une grande fermeté. La violence est intolérable et a des répercussions sur de nombreux enfants qui y sont exposés malgré eux.

Que pouvez-vous faire à votre niveau ?

La municipalité s'attache chaque année à mettre sur le devant de la scène ce fléau. En parler, c'est ne pas fermer les yeux ! Au-delà de cette semaine de mobilisation fin novembre, c'est tout au long de l'année que la Commune se mobilise, en complémentarité avec les services de police et les associations spécialisées. Les services municipaux mènent aussi des actions au long cours. Pour n'en citer qu'une, nous avons ouvert une permanence avec le CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles), au 1^{er} étage de l'école Cézanne, pour aider les victimes et leur entourage. Chacun a aussi un rôle à jouer en dénonçant les violences !

DOSSIER

Tous ensemble contre les violences sexistes et sexuelles !

107, c'est le nombre de femmes « assassinées parce qu'elles sont des femmes » en 2024 en France, selon le décompte du collectif féministe Nous Toutes (au 17 octobre). Face à ce fléau, pour la cinquième année consécutive, la Ville de Montigny se mobilise en organisant une série d'événements de sensibilisation et notamment une grande marche dans les rues de la commune vendredi 29 novembre (lire pages suivantes), autour de la journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre. La collectivité agit avec le soutien inconditionnel de la comédienne Amélie Etasse, marraine de l'événement depuis 2019. Pendant plusieurs semaines, les services municipaux en charge de la Prévention et de la Communication sont allés à la rencontre de nombreuses entreprises, des associations, des jeunes et plus généralement des habitants de Montigny et des communes voisines. L'enjeu ? Faire entendre la voix des victimes silencieuses et ne plus tolérer la moindre violence à l'égard des femmes.

Des plaintes en hausse

Depuis le mouvement #metoo en 2017 et grâce au travail des différents acteurs de la prévention, la libération de la parole et la prise de conscience est visible : depuis 2016, selon le ministère de l'Intérieur, les plaintes pour violences conjugales ne cessent d'augmenter. A Montigny, au cours des 9 premiers mois de l'année 2024, 80 dépôts de plainte ont été recensés par la Police Nationale, contre 67 en 2023 sur la même période. Dans 86% des cas, les victimes sont des femmes et les mis en causes à 87% des hommes (données 2022). Des plaintes, et non plus des mains courantes comme il y a quelques années, transmises systématiquement au procureur de la République, ce qui permet d'engager des poursuites judiciaires et de mieux protéger les victimes. Pour autant, il reste encore beaucoup à faire : seule une femme sur quatre (25%) victime de violence conjugale déclare avoir fait un signalement à la police ou à la gendarmerie, selon une enquête réalisée en 2021 par le service statistique du ministère de la sécurité intérieure*.

*Enquête Genese 2021, p.26.

DOSSIER

En chiffres

135 féminicides

ont été recensés, en France en 2023, par le collectif *Nous Toutes*.

1 femme sur 8

serait, dans le monde, victime de violences sexuelles avant 18 ans, selon un rapport de l'UNICEF publié en octobre 2024.

9 femmes sur 10

connaissaient leur agresseur, selon le collectif *Nous Toutes*.

Avec Elles

321 000 femmes

déclarent avoir subi des violences physiques, sexuelles ou psychologiques ou verbales de la part de leur (ex-)conjoint (données 2022, selon l'Observatoire national des violences faites aux femmes).

Entretien



Amélie Etasse : « la parole se libère »

La comédienne Amélie Etasse est marraine de la marche citoyenne de Montigny depuis 2019.

Pour quelle raison est-ce si important à vos yeux de soutenir cette cause ?

Marcher avec les Ignymontain(e)s est toujours un moment très fort. La ferveur, l'envie que les choses changent, la liberté de parole que j'y trouve me remplissent d'espoir pour l'avenir. Au fil des ans, je vois de plus en plus d'enfants et de jeunes marcher avec nous, pour dire stop à toutes les formes de violences faites aux femmes. J'espère pouvoir venir un jour avec mon fils. Il sait mon engagement et c'est très important pour moi de lui transmettre ce message de paix et de lutte nécessaire.

La parole, notamment des actrices, se libère pour dénoncer les violences à l'égard des femmes. Est-ce que la peur a changé de « camp » ?

En tout cas, la parole se libère et je sens vraiment une prise de conscience des hommes autour de moi. Beaucoup de mes amis m'interrogent sur leur comportement potentiellement problématique par le passé. La question du consentement et de l'égalité des genres n'a jamais été aussi présente je trouve. Cela n'empêche malheureusement pas les drames, les viols, les violences physiques ou psychologiques. Le récent procès des viols de Mazan nous offre une nouvelle page d'horreurs... Mais la voie est ouverte. Je sens depuis quelques années qu'on fait plus attention à nos sœurs, que l'on garde un œil sur un comportement potentiellement problématique chez le compagnon d'une proche. Pour ma part, j'en prends conscience beaucoup plus vite et je vois des signes que je n'aurais peut-être pas vus avant.

Qu'avez-vous envie de dire aux Ignymontains pour qu'ils se mobilisent lors de la marche du 29 novembre prochain ?

Je vous remercie de tout mon cœur de vous mobiliser chaque année. J'espère que les échanges seront prolifiques et que les femmes potentiellement concernées directement par le sujet trouveront un espace « safe » à l'issue de la marche, pour parler et pour mettre en place des solutions.

Le violentcomètre



DOSSIER

Une semaine pour dire STOP !



→ MERCREDI 27 NOVEMBRE Distribution de violentomètres sur le marché Picasso

Connaissez-vous le « violentomètre » ? Cet outil de sensibilisation en forme de règle, conçu en 2018 par les Observatoires des violences faites aux femmes de Seine-Saint-Denis et de Paris, l'association En Avant Toute(s) et la Mairie de Paris, permet d'auto-évaluer sa relation amoureuse, de vérifier que celle-ci est bien basée sur le consentement et sans violences. **Le violentomètre sera distribué mercredi 27 novembre sur le marché Picasso** et à partir de la mi-novembre 50 000 sacs à pain, avec le violentomètre, seront diffusés dans les boulangeries de Montigny et des communes voisines.

→ VENDREDI 29 NOVEMBRE Marchons contre les violences !

Vous avez un jour été confronté à la violence conjugale ? Vous connaissez une victime ? Vous n'aimeriez pas que votre fille subisse un jour des violences ? **Pour toutes ces raisons, parmi d'autres, rendez-vous à 19h place Lucy pour faire entendre la voix des victimes.** Nous comptons sur la participation de toutes et tous lors de cette marche citoyenne dans les rues de la ville, qui s'achèvera Espace Léonard-de-Vinci par un mini-concert de la chanteuse engagée Claire Roignant. Un village « pluri'elles » mettra en avant les aides accessibles localement.

Un grand merci à nos partenaires de l'événement, parmi lesquels : la préfecture du Val d'Oise, l'agglomération Val Parisis, Quai des marques Franconville, Ikea Franconville, Carrefour Montigny, Leroy Merlin Montigny, Mégarama Montigny ainsi que de nombreuses associations et commerçants de Montigny !



Les agents de la mairie sensibilisés

Parce que la violence est partout et qu'il faut savoir la déceler pour pouvoir réagir, les agents municipaux volontaires participeront à une table ronde avec une fonctionnaire de police en novembre. Ils échangeront sur le phénomène d'emprise, les pratiques de soutien aux femmes victimes et pourront poser toutes leurs questions de manière à être mieux outillés pour venir en aide aux victimes.



→ SAMEDI 30 NOVEMBRE Une pièce de théâtre « choc »

Événement exceptionnel au Centre culturel Picasso, samedi 30 novembre à 20h30. La productrice de théâtre et auteur Valérie Lévy présente J'avais ma petite robe à fleurs. Ce thriller poignant dresse le portrait d'une femme violée, puis abusée par l'exploitation de sa propre parole via l'obscénité des réseaux sociaux, de la télévision et des médias. Réservation possible dès maintenant sur la billetterie en ligne : <https://billetterie.ville-montigny95.fr>

Quels contacts en cas d'urgence ?

→ Le 17

Police secours, est le numéro à composer par une victime ou un proche pour obtenir une aide d'urgence (il est aussi possible d'adresser un sms au 114, en cas de difficulté à parler ou à entendre).

Quels contacts pour obtenir une écoute ou de l'aide ?

3 9 19

3919
ARRÊTONS
LES VIOLENCES

→ Le 3919

est la plateforme d'écoute dédiée aux violences faites aux femmes. Accessible 24h/24, anonyme et gratuite, elle est destinée aux victimes et à leur entourage. Elle permet une écoute et une information en fonction des demandes.

→ Une plateforme en ligne est également accessible pour signaler une violence conjugale, sexuelle ou sexiste :

<https://www.service-public.fr/cmi>

→ L'application The Sorority

reconnue et labellisée par le ministère de l'Intérieur, est une application smartphone gratuite qui permet à celles qui se sentent en insécurité et victimes de violence d'alerter par mobile les 50 personnes les plus proches d'elles, en diffusant la position GPS de leur téléphone.

→ Un guide des aides accessibles localement



Vous souhaitez connaître et obtenir les contacts des professionnels qui viennent en aide aux victimes et à leurs proches, à Montigny et dans le Val d'Oise ? Un petit guide est accessible à l'accueil de la mairie Picasso et consultable directement sur le site de la Ville montigny95.fr (rubrique Mon quotidien, solidarité, victimes de violences).



Lisa Varchi, psychologue et Emilie Davi, intervenante sociale au commissariat d'Ermont.

Au commissariat d'Ermont, une prise en charge plurielle des femmes victimes de violence

Le 12 février dernier, Samia*, âgée d'une quarantaine d'années, se présente en pleurs à l'accueil du commissariat d'Ermont, avec son fils de 6 ans, pieds nus et en pyjama. Elle est effondrée et n'arrive pas à parler. Sa voisine, qui l'accompagne, explique au policier qu'elle est victime de violences répétées de la part de son conjoint et qu'il faut la protéger. Immédiatement, l'agent d'accueil l'invite à patienter dans un petit bureau à l'abri des regards. Lisa Varchi, psychologue au commissariat depuis 2022, est appelée pour évaluer la situation : « *je découvre une femme très découragée dans ses propos au début, puis au fil des échanges je réalise qu'elle vit un calvaire. Elle déposera plainte à genoux en implorant le policier de l'aider...* » Après enquête, il apparaît que cette mère de trois enfants, sans emploi, serait victime de violences physiques, de rabaissement et de violences sexuelles aggravées depuis plusieurs années. Son mari la droguerait à son insu, la forcerait à réaliser des vidéos pornographiques diffusées ensuite sur Internet et revendiquerait être le seul détenteur de l'autorité parentale. Devant la gravité des faits reprochés, le juge des affaires familiales décide de prendre une ordonnance de protection : il interdit au mari d'entrer en contact avec la victime présumée et de s'approcher à moins de 50m du domicile conjugal, en attendant que l'affaire soit jugée au pénal.

Le pack Nouveau départ, une nouvelle aide aux victimes

Emilie Davi, intervenante sociale au commissariat, estime qu'il s'agit d'une affaire au scénario dramatiquement « classique » : « *Monsieur l'a sortie de sa famille en la traitant au départ comme une princesse, puis il a exercé sur elle une véritable emprise en impliquant les enfants, jusqu'à ce qu'une voisine lui ouvre les yeux et l'aide à sortir de cette spirale destructrice.* »

Le commissariat à l'écoute des victimes de violences conjugales

Au commissariat d'Ermont, l'accueil des femmes victimes de violences est une priorité. Des efforts constants sont déployés pour assurer à chaque femme un environnement sécurisant et bienveillant, au sein duquel ses besoins sont écoutés et respectés. Chaque témoignage est pris en compte avec un engagement ferme, celui de soutenir les victimes tout au long de leur parcours, afin de leur permettre de se reconstruire en toute sérénité.

Son dépôt de plainte permet à Emilie Davi de demander à ce que Samia bénéficie du pack « Nouveau départ » dans le Val d'Oise. Différents professionnels sont ainsi mobilisés pour répondre de manière coordonnée à ses besoins (CAF, CPAM, Bureau d'aide aux victimes, maison de protection des familles...). Concrètement, une avocate de l'association Nouvel horizon accompagne Samia, qui bénéficie aussi d'une aide éducative pour ses enfants, d'un soutien juridique et de l'aide d'une hypnothérapeute pour lui permettre de reprendre confiance.

« *Nous ne sommes pas des magiciens, nous ne pouvons pas décider à la place des victimes* », résume Lisa Varchi, « *nous pouvons néanmoins mettre en place des solutions efficaces s'il y a l'envie de dire stop* », complète Emilie Davi. Ainsi depuis décembre 2023, il est possible pour les victimes de violences conjugales de percevoir une aide financière d'urgence, de 254 euros minimum et dont le montant dépend des ressources et du nombre d'enfants à charge, leur permettant de se mettre à l'abri et de pallier les dépenses immédiates. Et pour prévenir la récurrence, Lisa Varchi insiste : « *on ne le dit pas assez mais aujourd'hui il y a une vraie volonté d'accompagner aussi les auteurs. Nous les écoutons et nous essayons de leur faire prendre conscience de la gravité de leurs actes... pour ne pas que les situations se reproduisent.* »

*Prénom modifié



Alors on danse avec Bunx !

Créée en 2018, l'association Bunx s'est réorganisée en 2023 et propose aujourd'hui des cours, tous les jours de la semaine, dans le studio du 53 rue Jacques-Verniol mais également dans les salles municipales. « Notre objectif premier est d'offrir à nos adhérents la possibilité d'exprimer leur art librement, dans un climat bienveillant et épanouissant. Nous célébrons l'art de la culture urbaine à travers la danse », résume Sarah Barreirinho, la présidente de Bunx. Régulièrement, l'association propose des ateliers avec des danseurs internationaux, renommés dans leur discipline, et depuis cette année Bunx est affiliée à la fédération française handisport : « nous souhaitons développer des cours HandiDanse afin de permettre à chacun de pouvoir exprimer sa créativité. L'idée et d'ouvrir des créneaux en inclusion et d'autres uniquement adaptés aux personnes en situation de handicap. Pour l'instant, nous intervenons dans différentes structures du val d'Oise pour permettre à tous de danser : Foyer, IME, SAVS... L'objectif est d'intégrer des groupes HandiDanse à notre gala de fin d'année », ajoute Sarah. Bunx participe également à de nombreux événements bénévoles pour soutenir les causes qui nous tiennent à cœur comme le Téléthon et Octobre rose...

Contact : www.bunxstudio.fr et Insta @bunx_studio



L'escrime scolaire, une tradition à Montigny

Depuis plus de 20 ans, la Riposte Ignymontaine met un point d'honneur à faire découvrir l'escrime aux écoliers de la ville : « tous les enfants de toutes les écoles de la ville ont pratiqué au moins une fois l'escrime lors de leur scolarité ! », se félicite Monique Vardi, la présidente du club. Ainsi, depuis la rentrée de septembre, quatre classes des écoles Georges-Braque (en photo une classe de CE2) et Emile Glay ont pratiqué l'escrime. Quatre autres classes, des écoles Henri Matisse et Paul-Bert, bénéficieront de cette découverte sportive au retour des vacances de la Toussaint. Les enfants, formés par Maître Yamac, reçoivent tous un diplôme de la Fédération Française d'Escrime à la fin de leur cycle.



Femmes du Parisis, une nouvelle association ignymontaine

Depuis cet été, une nouvelle association vient enrichir le tissu associatif ignymontain. L'association Femmes du Parisis a plusieurs objectifs, parmi lesquels « créer des moments d'échanges et d'entraides entre professionnelles mais aussi favoriser la diversité du réseau des femmes entrepreneures dans le Val Parisis pour s'entraider et de se faire connaître », résume Jennifer Skibine, présidente de l'association qui réunit déjà plus d'une soixantaine de femmes entrepreneures. L'entraide, la bienveillance, le partage et l'ambition sont les principales valeurs affichées par l'association qui organisera des formations sur des thèmes liés à l'entrepreneuriat ainsi que des rendez-vous conviviaux, tous les mois, pour répondre aux problématiques de chaque adhérente.

Un premier événement le 1^{er} décembre

L'association organise un marché « spécial Noël » des femmes du Parisis le 1^{er} décembre prochain de 10h à 13h Espace Léonard-de-Vinci, rue Auguste-Renoir. Décorations de Noël, bougies, créations en bois, bijoux, tableaux, aquarelles, oracles, livres DIY... Autant de produits, 100% locaux et réalisés par les femmes entrepreneures de la région, qui seront proposés sur les différents stands de l'événement. Un espace convivialité (boissons/gâteaux) sera également accessible ainsi que des démos de soin « Rebozo » pour les femmes enceintes. L'entrée est libre et gratuite.

Plus d'infos : femmesduparis@gmail.com

Escale à Montigny

L'Escale géré par l'association Passages est un espace dédié aux enfants de moins de 4 ans et à leurs parents. L'accueil des familles, libre et gratuit, a lieu tous les mardis de 15h à 19h salle René-Char, allée Louis-David. Escale est un lieu de rencontres et de convivialité. Les parents viennent avec leurs enfants pour jouer, discuter et échanger. Tout le monde est le bienvenu !

Contact : 07 82 60 05 85 ou escalemontignylescormilles.fr

JEUDI 7

› DON DU SANG

L'Établissement français du sang organise une collecte, salle René-Char, rue Auguste-Renoir, de 15h à 19h30. Rendez-vous en ligne sur dondesang.efs.sante.fr

› INFOS MUTUELLE

Vous recherchez une complémentaire santé adaptée à vos besoins ? Pour vous permettre de choisir une mutuelle sur-mesure et au meilleur tarif, 2AH, l'assurance pour tous, vous propose une permanence de 9h à 12h et de 13h30 à 17h Espace Nelson-Mandela. Rendez-vous au 02 35 76 47 20.

LUNDI 11

› CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale, se déroulera à 11h place de la Libération.

SAMEDI 16

› RÉUNION DE PRÉPARATION À LA FÊTE INTERCULTURELLE

Une première réunion aura lieu, de 10h30 à 11h30, à l'Atelier (derrière la Poste et face au square Van-Gogh). Ouvert à tous.

DIMANCHE 17

› CONCERT CHŒUR ET ORGUE

L'association paroissiale de Montigny organise, à 16h en l'église Saint-Joseph (53 rue de la République) un concert chœur et orgue autour de Vivaldi. Plus d'infos : <https://choeurmixteduconfluent.fr>

› CINÉ RELAX

UN P'TIT TRUC EN PLUS

A 16h, au Centre culturel Picasso, rue Guy-de-Maupassant, en présence de la comédienne Marie Colin ! Tarif 4,50€ (lire ci-contre).

SAMEDI 23

› CONCERT DE MAËVA, CANDIDATE DE THE VOICE

Maëva, marraine du Téléthon, en concert à 20h au Centre culturel (lire ci-contre).

JEUDI 28

› CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du conseil municipal à 19h, salle René-Char (en raison des travaux à l'Hôtel-de-Ville), rue Auguste-Renoir.

VENDREDI 29

› MARCHÉ CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

RDV à 19h, place Lucy (devant l'école Yves-Coppens) – Lire en p. 7.

SAMEDI 30

› THÉÂTRE – J'AVAIS MA PETITE ROBE À FLEURS

Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, à 20h30 au Centre culturel Picasso – Lire en p. 7.

› TOUS MOBILISÉS POUR LE TÉLÉTHON

Espace Léonard-de-Vinci de 14h à 18h. Ouvert à tous.



Téléthon : Maëva en concert à Picasso

Candidate de l'émission télévisée The Voice en 2024, Maëva est la marraine du Téléthon Val d'Oise cette année. Podologue et habitante du Plessis-Boucard, elle sera en concert au Centre culturel Picasso, samedi 23 novembre à 20h, accompagnée d'autres chanteurs (Rhubbys, Ania, Tatiana, Louise et Jérôme) et danseurs (Bunx studio et des écoliers). Le montant des entrées sera intégralement reversé à l'AFM-Téléthon en faveur de la recherche et du développement de thérapies innovantes pour les maladies rares.

Tarif : 10€ (au profit de l'AFM-Téléthon).

Réservez via Hello Asso :

www.helloasso.com/associations/novastone/evenements/concert-maeva-the-voice

Une journée d'animations pour le Téléthon

La Ville et l'association Force T se mobilisent pour la 38^e édition du Téléthon. La municipalité, soutenue par les associations, vous a concocté un programme d'exception pour soutenir et faire avancer la recherche le **samedi 30 novembre de 14h à 18h Espace Léonard-de-Vinci.**

Soirée gaming

Le service jeunesse organise, vendredi 6 décembre, une soirée gaming au profit du Téléthon. Rendez-vous à partir de 19h, au SMJ, espace Nelson-Mandela. Au programme, deux tournois : Mario Kart 8 et Fifa. + d'infos montigny95.fr

ÇA BOUGE

Les professeurs de l'école de musique en concert

Les professeurs de l'école municipale de musique unissent leurs talents pour vous proposer, vendredi 15 novembre à 20h30 au Centre culturel Picasso, un voyage à travers plusieurs siècles de musique, au croisement de l'Europe et de l'Amérique latine. Au programme : du tango avec le compositeur argentin Astor Piazzolla, de la bossa nova en revisitant la musique d'Antônio Jobim, mais aussi un détour par l'œuvre du compositeur autrichien Joseph Haydn et de la compositrice française Louise Farrenc. Près d'une dizaine d'enseignants de l'école animeront cette soirée. **Réservez sur <https://billetterie.ville-montigny95.fr>**
Tarifs : 16€ (plein tarif), 11€ (réduit et Ignymontains).

Un p'tit truc en plus, en présence d'une comédienne du film !

Avec plus de 10 millions d'entrées depuis sa sortie, la comédie *Un p'tit truc en plus* réalisée par l'humoriste Artus sur le thème du handicap, fait partie du top 10 des plus gros succès français de tous les temps au box-office. Si vous n'avez pas encore vu ce film familial, le Centre culturel Picasso vous donne rendez-vous dimanche 17 novembre à 14h30 dans le cadre du Ciné Relax. Ce dispositif rend la culture accessible aux personnes porteuses de handicap (personnes autistes, polyhandicapées, avec un handicap intellectuel, cognitif, psychique, ou une maladie d'Alzheimer...) grâce à un environnement bienveillant et chaleureux.

Cette séance sera inédite puisque la comédienne Marie Colin, actrice dans le film, sera présente pour échanger avec la salle à l'issue de la projection !

Un p'tit truc en plus – ciné relax.

Tarif unique : 4,50€.



Ciné 
Relax
EX CINÉ-MA DIFFÉRENCE



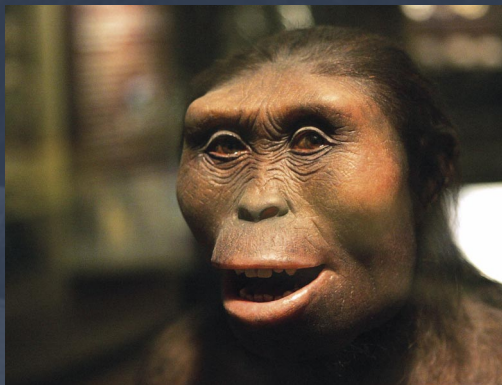
HISTOIRE

Il était une fois...

L'HISTOIRE DE LUCY

Lucy in the Sky with Diamonds

Elle est sans aucun doute la plus célèbre de nos ancêtres australopithèques. Lucy est découverte il y a cinquante ans, le 24 novembre 1974 à Hadar en Éthiopie, par une équipe de scientifiques dont Yves Coppens. A l'époque, c'est le plus vieux fossile d'hominidé jamais retrouvé, daté par les spécialistes à environ 3,2 millions d'années avant notre ère. Aujourd'hui, Lucy est conservée bien à l'abri des regards au musée national d'Éthiopie, dans la capitale du pays à Addis-Abeba, où une réplique de son squelette est exposée. Le célèbre australopithèque doit son prénom à la chanson des Beatles *Lucy in the sky with diamonds*, un tube que les chercheurs écoutaient le soir sous leur tente.



Il y a 50 ans, une équipe de chercheurs a découvert un fossile vieux de 3,2 millions d'années en Éthiopie qu'ils ont nommé Lucy.

Qui était Yves Coppens ?

Yves Coppens était un paléontologue et paléoanthropologue, professeur honoraire au Muséum national d'histoire naturelle et au Collège de France. Il était également membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de médecine. Décédé le 22 juin 2022, Yves-Coppens est l'auteur de plus d'un millier d'articles et délivres traitant de sa discipline.

Place Lucy à la tombée de la nuit.



Une place prénommée Lucy

C'est en grande pompe et en présence de plusieurs centaines d'Ignymontains que la municipalité inaugure, vendredi 6 septembre 2019, deux nouveaux équipements : l'école Yves-Coppens et le gymnase Lilian-Thuram. A cette occasion, la Ville dévoile également la statue en bronze de Lucy, au centre de la place qui porte son nom quartier de la gare. Il s'agit de la seule place Lucy en France et même dans le monde, confirme à l'époque Yves-Coppens au maire Jean-Noël Carpentier. L'œuvre d'Élisabeth Daynès, qui pèse près de 300 kg, montre Lucy en train de faire un selfie avec son smartphone, en guise de trait d'union entre le passé et le présent.



Inauguration du groupe scolaire Yves Coppens, du gymnase Lilian Thuram et de la place Lucy en présence du paléontologue et de l'ancien champion du monde de football 1998 ainsi que du maire Jean-Noël Carpentier, des élus et de près de 400 habitants.



Dans le prochain numéro... Retrouvez l'histoire de l'Espace Corot. Vous avez des photos ou des documents à ce sujet ? Adressez-les nous en nous contactant par mail (communication@ville-montigny95.fr) ou via Facebook ([@Montigny95](https://www.facebook.com/Montigny95)).

→ Ces textes sont publiés sans modification et les propos sont développés sous la seule responsabilité de leur auteur.

■ Majorité municipale Ensemble pour Montigny

À la Sainte-Catherine, tout bois prend racine !

« À la Sainte-Catherine, tout bois prend racine », ce dicton populaire incite à planter arbres et arbustes le 25 novembre, pendant cette période tempérée qui précède les premières gelées hivernales.

Comme chaque année, les jardiniers municipaux s'activent pour planter les 200 arbres supplémentaires qui enrichiront notre patrimoine végétal, fort de ses 44 000 arbres. Ces nouvelles plantations contribueront à embellir le quartier Lalanne, la rue du Général-de-Gaulle, redonneront vie à un verger au Bois des Feuillantines et poursuivront le fleurissement du boulevard Victor-Bordier.

Un soin particulier est également porté aux cours d'écoles, afin que leurs feuillages puissent offrir de l'ombre aux élèves pendant les beaux jours. Cette année, la cour de l'école Cézanne bénéficiera d'un verdissement, à l'instar de l'école Van-Gogh.

En cette période d'automne, les bulbes des fleurs prennent aussi racine et nos jardiniers municipaux procèdent au renouvellement des bulbes qui embelliront les 30 massifs floraux de la ville au fil des saisons. En 2024, plus de 13 % du budget des espaces verts sera ainsi consacré à de nouvelles plantations.

À cette occasion, nous vous rappelons que si vous plantez des arbres dans votre jardin ou dans votre copropriété, la commune vous propose une prise en charge pouvant atteindre 70 %, sous certaines conditions. Parce qu'enraciner la nature en ville, c'est l'affaire de tous !

Les élus de la majorité municipale

■ Groupe Agissons pour Montigny

Sécurité Routière à Montigny : des décisions incohérentes qui mettent les usagers en danger

Le partage de la route entre les différentes catégories d'usagers reste un sujet délicat, comme en témoigne le décès tragique de Paul, un cycliste écrasé par un conducteur suite à une altercation. Il est vital de s'assurer que chacun puisse circuler librement et en toute sécurité. À Montigny, les "modes de déplacement doux" sont souvent confrontés aux incohérences d'une majorité municipale déconnectée de la réalité du terrain.

Il y a quelques années, il a été décidé de transformer tous les sens uniques en "double sens cyclable". Ainsi, sans discernement, tous les axes concernés sont devenus à double sens pour les vélos. Sur le parvis Picasso, des panneaux ont été installés pour faire passer les cyclistes à contresens entre les petits plots verts... Une situation périlleuse lorsqu'un bus arrive en face ! Cette décision absurde n'a heureusement pas duré longtemps.

Cependant, d'autres situations tout aussi dangereuses subsistent. Par exemple, la rue Fortuné Charlot, avec sa pente raide et son virage au milieu, représente un véritable piège pour une famille de retour de balade. Le rond-point François Mitterrand présente également des accès aux voies cyclables peu sécurisés.

Plus récemment, la ville a été classée en "zone 30". Des panneaux ont été placés aux principales entrées, avec des exceptions pour les axes majeurs. Toutefois, comme aucune modification n'a été faite intramuros, les "zones 30" sont mal définies, et il est compliqué de connaître la vitesse autorisée par tronçon. En l'absence de panneau indiquant "Rappel 30", il n'est pas clair si la limitation est réellement en vigueur. Dernièrement, des "feux 30" ont été installés rue Verniol, en-dessous de "La Source". Ces feux posent problème, car ils se situent au niveau d'un passage piéton existant, mais ne disposent pas de signalisation piétonne (bonhomme rouge et vert). Si un piéton et une voiture arrivent en même temps, le piéton pourrait penser que c'est à lui de traverser. Pourtant, le feu peut repasser au vert pour la voiture, créant ainsi un risque d'accident. Une instruction interministérielle interdit d'ailleurs cette configuration ! Nul n'est censé ignorer la loi, mais ici, il s'agit tout simplement d'appliquer le bon sens.

Notre objectif principal est de défendre les intérêts des Ignymontains et de garantir leur sécurité.

Groupe Agissons pour Montigny

Etat Civil

Naissances

Adamoli Amélia
 Benghezal Saïf
 Blanchet Céloudou Roméo
 Candale Martins Léonie
 Castillo Mayela
 Dawood Abraham
 Dos Santos Miranda Luciano
 Fahlaoui Saadana Hanaé
 Narowska Lena
 Sangare Kassim
 Soumahoro Youssef
 Vitret Méline

Mariages

Boudia Ali et Dréoni Valérie
 Fadhili Reda et
 Ben Ftoucha Anissa
 Gandiaga Thomas et
 Poli Angélique
 Sasiharan Shaachaa et
 Gnanapragassama Elody
 Segalen Fabien et
 Collin Stéphanie
 Ouhmou Ayoub et
 Nebbou Iness
 Varandas Brian et
 Santiago Da Cunha Karine

Décès

Barry Boubakar
 Chambon Rose
 veuve Geoffroy
 Derel Liliane
 Duval Pierre
 Ibrahim Tlaimtes
 épouse El Bajtiti
 Kaya Harbiye veuve Yilmaz
 Lynen Fabrice
 Traoré Martine
 Stadelmann Dany
 épouse Demarest

PERMANENCES ADDICTIONS

Des permanences pour les personnes souffrant d'addictions ont été mises en place, un lundi sur deux, au service Prévention, 134 rue du Général-de-Gaulle (1^{er} étage). Cette permanence, initiée en partenariat avec l'association Addictions France, s'adresse aux moins de 25 ans confrontés à tous types de dépendances : le cannabis, la drogue, la cigarette, les jeux vidéo ou encore les achats compulsifs. **Les dates de permanence sont à retrouver sur montigny95.fr (rubrique Mon quotidien, santé). Les prochaines auront lieu les lundis 25 novembre et 9 décembre. Prise de rendez-vous et informations auprès du CCAS au 01 30 26 30 26.**

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Une lumière en panne dans votre rue ? Un feu tricolore bloqué ? La communauté d'agglomération Val Parisis a mis en place en 2020 un numéro vert gratuit et joignable à toute heure (0 801 23 05 15) pour que les habitants puissent signaler tout dysfonctionnement. En fonction du degré de l'urgence, des moyens sont mis en œuvre pour résoudre le problème 7 jours sur 7.

MUTUELLE SANTÉ

2AH, c'est le nouveau service qui a été mis en place par l'agglomération Val Parisis en partenariat avec la Ville. Il permet aux Ignymontains de se voir proposer, de façon neutre, la complémentaire santé la plus adaptée à leurs besoins et la plus économique. Des permanences se déroulent Espace Mandela le 1^{er} jeudi du mois. **Les prochaines auront lieu jeudis 7 novembre et 5 décembre, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Plus d'infos : montigny95.fr (rubrique Mon Quotidien/santé)**

Abonnez-vous à notre newsletter !

Vous souhaitez ne rien manquer des événements de la commune ? Vous n'êtes pas encore abonné(e) à la newsletter de la Ville ? Direction montigny95.fr, renseignez simplement votre adresse e-mail tout en bas de la page d'accueil et cliquez sur « S'abonner ». Vous recevrez ainsi, un jeudi sur deux, l'essentiel de l'actualité ignymontaine et des idées de sortie.

CALENDRIER DES SAPEURS-POMPIERS
 24h/24h nous assurons votre sécurité
POMPIERS95

Vérifiez la présence sur le calendrier, du logo des sapeurs-pompiers du Val d'Oise et de la mention «sapeurs-pompiers de» suivi du nom du centre de secours intervenant sur votre commune.

NE LAISSEZ JAMAIS RENTRER LES SAPEURS-POMPIERS CHEZ VOUS
 Ils ne vous le demanderont pas. Ils respectent les règles sanitaires en vigueur lors de la tournée des calendriers.

Pensez à vérifier que les sapeurs-pompiers présentent leur carte professionnelle (logo SDIS Val d'Oise au verso).

Les sapeurs-pompiers qui vous proposent le calendrier ne fixent pas de prix, le don n'est pas obligatoire et reste libre. Un reçu doit vous être proposé en échange de votre don.

Les sapeurs-pompiers doivent porter leur tenue d'uniforme complète avec l'écusson départemental.

ATTENTION AUX FAUX VENDEURS
 Signalez toute personne suspecte ou insistante en appelant le 17 (police/gendarmerie) ou le 18 (sapeurs-pompiers).

© SDIS95 - CMGOS

PRATIQUE

Mairie : 14, rue Fortuné-Charlot - BP 90237 - 95370 Montigny-lès-Cormeilles (adresse postale).

Centre administratif Picasso : 3, avenue Aristide-Maillo, 01 30 26 30 26.

Services techniques et d'urbanisme : • Permanence urbanisme le mardi de 14h à 19h30. 127, rue de la République, 01 30 26 30 26. • Permanence logement sur RDV (mail : logement@ville-montigny95.fr) : mardi de 13h30 à 20h et mercredi de 8h30 à 12h, 127 rue de la République, 01 30 26 30 26. **Permanences des élus :** • Permanence du Maire sur rendez-vous au 01 30 26 30 03. Les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous, au 01 30 26 30 26 ou sur www.montigny95.fr rubrique Nous contacter (bien préciser la question qui vous préoccupe).

**Samedi
30
novembre
20H30**

Dans le cadre
de la lutte
contre les
violences
faites aux
femmes

**Théâtre
contemporain**

Alice de Lencquesaing et Valentin Morel
dans

J'AVAIS MA PETITE ROBE A FLEURS

Texte et collaboration artistique
VALÉRY LÉVY

Mise en scène
NADIA JANDEAU

Dès
14 ans

Billetterie sur montigny95.fr
**CENTRE
CULTUREL
PICASSO**

 Ville de
Montigny
Lès Cormelles

